

TYPES DE LICENCES ET FEUILLE DE MATCH

GESTION DES LICENCES

Pour participer aux différentes compétitions sportives, toute personne physique (joueur, entraîneur, arbitre, OTM...) doit être titulaire d'une **licence FFBB validée pour la saison en cours avec l'extension de pratique requise**.

1/2

→ Conditions de participation aux rencontres sportives

- Un joueur dont les noms et les numéros de la licence sont inscrits sur la feuille de marque avant le début de la rencontre, pourra jouer sans restriction, même s'il arrive après le début de la rencontre.
- Un joueur non inscrit sur la feuille de marque avant le début de la rencontre ne pourra en aucun cas y participer.
- Tout joueur inscrit sur la feuille de marque d'une rencontre, est considéré comme ayant participé à la rencontre, même il n'est pas entré en jeu.

→ Règles de participation aux rencontres sportives

Championnats Départementaux Seniors		
Nombre maximum de joueurs autorisés	Domicile	10
	Extérieur	10
Types de licences autorisées (nombre maximum)	Licence 1C, 2C, T ou OCAST, 1CAST, 2CAST (AST hors CTC)	3 ou 5 (si création de la 1 ^{ère} équipe seniors)
	ASP	0
	OC	Sans limite
	Blanc	Sans limite
Couleurs de licences autorisées (nombre maximum)	Vert	Sans limite
	Jaune	Sans limite
	Orange	2

Rappel : Au niveau départemental, les extensions AST-CTC ne sont pas exigées pour le(s) joueurs du/des clubs(s) non porteur(s) des inter-équipes d'une CTC.

TYPES DE LICENCES ET FEUILLE DE MATCH

GESTION DES LICENCES

→ Règles de participation aux rencontres sportives (suite)

Championnats Départementaux Jeunes et U21		
Nombre maximum de joueurs autorisés	Domicile	10
	Extérieur	10
Types de licences autorisées (nombre maximum)	Licence C1, C2, T ou OCAST, 1CAST, 2CAST (AST hors CTC)	5
	ASP	0
	OC	Sans limite
Couleurs de licences autorisées (nombre maximum)	Blanc	Sans limite
	Vert	Sans limite
	Jaune	Sans limite
	Orange	2

Rappel : Au niveau départemental, les extensions AST-CTC ne sont pas exigées pour le(s) joueurs du/des clubs(s) non porteur(s) des inter-équipes d'une CTC.

→ Charte d'engagements

La **Charte d'Engagements des Joueurs/Joueuses** de la FFBB est un document officiel que doivent signer (ou accepter via e-Licence) les licenciés souhaitant jouer dans les **divisions CF-PN** : NM2, NM3, PNM pour les hommes ; NF1, NF2, NF3, PNF pour les femmes. Elle formalise l'**acceptation des obligations spécifiques à ces niveaux de compétition**, permettant à la Commission de qualification d'attribuer le **statut CF-PN** obligatoire pour être inscrit sur une feuille de marque et participer aux rencontres.

Charte d'engagement →

